Secrétariat des Nations Unies

Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires République Démocratique du Congo



United Nations Secretariat

Office for the Coordination of Humanitarian Affairs Democratic Republic of Congo

POINT D'INFORMATION SUR LA MALADIE A VIRUS EBOLA DANS L'EQUATEUR (RDC) No. 2 25 août 2014

1. Situation de la maladie

- Déclaration de l'épidémie par le Ministre de la Santé Publique le 24 août 2014
- 13 personnes décédées de la maladie (létalité de 54%), dont 5 personnels de santé, sur 24 cas suspects (16 femmes et 8 hommes)
- 11 personnes placées en isolement
- 24 cas (16 femmes et 8 hommes) de maladie à virus Ebola recensé dans la zone de santé de Boende, du 28 juillet au 18 août 2014
- 80 contacts identifiés pour le suivi
- 4 échantillons positifs sur les 8 après une seconde analyse à l'INRB
- 565 cas suspects investigués avec gastroentérite, diarrhée et vomissements.
- Cas index identifié à Ikanamongo (100 km de Boende): une femme décédée le 11 août après avoir consommé de la viande de brousse chassée par son mari et qui a contaminé son médecin et son mari.
- Souche encore non identifiée, entre Zaïre et Soudan. En attente des résultats en provenance du laboratoire de Franceville (Gabon).
- Aucun lien entre l'épidémie de l'Afrique de l'ouest, compte tenu de l'enclavement de la zone.
- 7ème épidémie depuis 1976, date de la découverte de la maladie en RDC
- Aucun cas notifié à Kinshasa ni à Mbandaka

2. Informations sur la maladie

- Taux de létalité pouvant atteindre 90%.
- Transmission à l'homme à partir des animaux sauvages et propagation ensuite dans les populations par transmission interhumaine
- Aucun vaccin ni aucun traitement spécifique homologué, que ce soit pour l'homme ou pour l'animal.

3. Géographie des lieux

- Zone enclavée, entourée de deux rivières
- 4 aires de santé concernées dans la zone de santé de Boende, à 1 200 km de Kinshasa

4. Besoins et gaps

- Partenaires de prise en charge des différents volets
- Santé : prise en charge des malades
- Sécurité alimentaires : vivres pour les populations interdites de chasse
- Eau, hygiène et assainissement : eau potable, sensibilisation à l'hygiène, chloration
- Logistique : acheminement du personnel, des intrants et montage d'hébergement et de zones d'isolement
- Financement du plan de contingence (voir ci-dessous)

5. Réponse et dispositif mis en place

5.1. Activités réalisées

- Etablissement d'une zone de quarantaine de 100 km autour de Djera, lieu d'origine de la maladie : interdiction de déplacement pour 30 000 à 40 000 personnes
- Envoi d'un vol de MSF chargé de fret ce 25 août à destination de Boende
- Distribution par l'OMS de Kit PPE dans les 4 aires de santé, l'hôpital général de référence de Boende et à Mbandaka, chef-lieu de la province

- Mise place d'un Comité international technique et scientifique (CITS)
- Installation d'un laboratoire mobile à Boende
- Comité de crise ravivé
- Plan de préparation et de réponse élaboré (contingence) élaboré par le ministère de la Santé Publique et les partenaires
- Surveillance épidémiologique et alerte précoce renforcées aux points d'entrée et dans tout le pays
- Kits de protection individuelle prépositionnés dans toutes les provinces (Chef-lieu)
- Interdiction des activités de chasse sur toute l'étendue du district de la Tshuapa

5.2. Actions en cours

- Installation d'un laser thermique dans tous les aéroports du pays pour mesurer la température des passagers
- Installation d'un laboratoire mobile dans l'épicentre de Lokolia, à environ 200 km de Mbandaka pour diagnostiquer le virus en temps réel
- Impression d'affichettes pour la vulgarisation des mesures d'hygiène
- Acquisition d'intrants supplémentaires pour les prochains 3 mois : 25 kits sanitaires d'urgence ; 100 kits PPE supplémentaires ; 5 fûts de 45 kg de chlore ; 10 kits prélèvements ; 1 000 triples emballages catégorie A ; Intrants de laboratoire
- Programme d'information et d'éducation de la population mise en place
- Mesures d'hygiène hospitalières et de contrôle de l'infection renforcées
- Déploiement d'experts nationaux supplémentaires
- Mise en place d'un call center (avec un numéro vert)
- Mise en place d'un point focal humanitaire sous la coordination d'OCHA avec l'OMS et l'UNICEF

6. Financement du plan de contingence

- USD 1 500 000 du gouvernement de la RDC (disponibles)
- USD 1 500 000 millions du Pooled Fund (disponibles)
- USD 1 500 000 du CERF Rapid Response (appel en cours)
- USD 200 000 de l'UNICEF (disponibles)
- USD 200 000 du PNUD (appel en cours)
- Montant à déterminer de la Banque Mondiale

7. Sécurité

 UNDSS est en discussion avec l'OMS afin de prendre les mesures nécessaires pour les déplacements des fonctionnaires onusiens.

8. Acteurs impliqués

- Ministère de la Santé publique
- Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et des Affaires coutumières
- Ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale
- ECHO (financement du PUC de MSF)
- DFID (financement du PUC de MSF)
- OMS
- UNICEF
- OCHA
- MSF
- PNUD
- Banque Mondiale